Lors du dernier dimanche de juin, exceptionnellement beau! La communauté des Suisses de Paris a fêté le 1er août

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **24 (1978)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lors du dernier Dimanche de Juin, exceptionnellement beau ! La Communauté des Suisses de Paris a fêté le 1er Août

Allocution de M. François de Ziegler, ambassadeur de Suisse, à l'occasion de la célébration de la fête nationale Jouy-en-Josas, le 25 juin 1978

Mes chers Compatriotes,

Un an presque jour pour jour après l'annonce de ma désignation aux fonctions d'ambassadeur de Suisse en France, voici que je me retrouve parmi vous dans le beau parc du Montcel, pour la célébration traditionnelle mais anticipée de notre fête nationale. Je constate au passage que les Suisses de Paris continuent à se trouver à l'avant-garde de l'événement. Puissent-ils le demeurer en toutes circonstances !

Laissez-moi d'abord vous dire la joie de ces retrouvailles. Je le fais sans réserve, parce qu'il est faux de croire que la parole ne fut donnée aux diplomates — comme l'assurait pourtant l'un d'eux et non des moindres — que pour déguiser leur pensée ou, comme le prétendait un autre non moins illustre, qu'ils doivent dire la vérité sachant bien qu'on ne les croira pas. Tout au contraire, si je vous dis ce que je ressens maintenant, c'est que je sais que vous me croirez. Voici presque trente ans que, pour la première fois, nous avons, ma femme et moi, foulé cette prairie pour venir entendre ici-même les propos de notre ministre d'alors, M. Pierre de Salis.

Long chemin parcouru depuis lors ! Me permettrez-vous, mes chers Compatriotes, de le redescendre quelques instants avec vous. Non certes, pour suivre un itinéraire personnel — l'intérêt à vrai dire en serait bien mince — mais pour essayer de marquer ensemble quelques étapes, jalonnées de pierres blanches ou noires, de notre développement national et pour guetter les chances et les risques de l'avenir imminent.

Trente années bien remplies, à vrai dire, au cours desquelles tant d'orientations furent modifiées, tant de choses furent remises en question, tandis que les certitudes les mieux établies ont paru parfois vaciller sur leurs bases.

Protégés contre les vents de l'extérieur, certains de nos compatriotes, nostalgiques d'un passé qu'ils auraient voulu voir se perpétuer, ont pu quelque temps se bercer de l'illusion d'échapper à la marche accélérée des événements.

En dépit de croyances largement répandues mais superficielles, rien n'est pourtant plus opposé à notre génie propre qu'un tel immobilisme. Ce génie a toujours consisté au contraire dans une judicieuse, dans une inventive adaptation aux circonstances extérieures. C'est ainsi que nous avons grandi, que nous nous sommes maintenus et c'est encore ainsi que nous avons aujourd'hui à faire face aux nombreux défis, ou flagrants ou sournois, de l'ère contemporaine. Prenons, si vous le voulez, un exemple, dans notre récente histoire politique, celui de la neutralité.

Dieu sait pourtant si certains ont voulu voir dans ce concept je ne sais quoi de fixe et d'intangible. Leur excuse, c'est que pendant une durée assez longue les choses ont semblé en effet, aller de soi. Et, si fortes sont les habitudes — surtout après une ère ininterrompue de stabilité et de prospérité — que le changement offre quelque chose de redoutable, de saugrenu et presque de scandaleux.

C'est que trop souvent notre neutralité avait contribué à nourrir en nous l'illusion qu'il nous a été un beau jour concédé à perpétuité de vivre en mar-

Photos Burnier

De gauche à droite :

J:-J. Keller, président de la F.S.S.P., M. René du Plessis, consul général, et notre ambassadeur, M. F. de Ziegler.

ge des turbulences de la grande politique et de pouvoir ainsi nous consacrer, tout entier et sans réserves, au seul souci d'accroître notre prospérité.

Nous avions seulement oublié que dans l'Histoire les périodes de rémission sont plutôt exceptionnelles et qu'en tout cas cette phase de relative stabilité — du moins en ce qui nous concerne — est révolue. En fait, n'avons-nous déjà pas vu sous nos yeux cette même neutralité s'adapter elle-même aux données du monde contemporain :

— d'instrument de l'équilibre européen qu'elle était, elle a revêtu une dimension mondiale ;

— de précepte trop souvent suspect d'égoïsme, elle revendique aujourd'hui ses lettres de noblesse sur le plan de ce que j'appellerai le « service international » et le fait est qu'à présent on fait généralement suivre le mot de neutralité de ceux de solidarité et de participation. Pour ma part, j'aurais préféré que l'on dise neutralité, donc solidarité et participation. Parti ainsi d'une conception toute négative — être neutre cela a signifié longtemps : n'être ni pour les uns ni pour les autres — le même vocable doit aujourd'hui — s'il veut continuer à être reçu — recouvrir une réalité positive et altruiste plus nette et signifier désormais : être au service des uns et des autres, et pour mieux dire de la communauté internationale tout entière.

Nulle part sans doute cette évolution du concept de neutralité — et plutôt que d'évolution je préférerais parler d'« élargissement » — n'est plus manifeste que sur le plan de nos rapports avec les organisations internationales. Si nous avons pu sans problème ni dommage aménager sans longs délais nos relations avec les organisations de nature purement technique, il n'en est pas allé aussi vite ni aussi complètement sur les plans économique et politique — parce que ceux-ci touchent évidemment de plus près aux zones sensibles de la souveraineté nationale. Je n'ai pas l'intention d'évoquer ici ce que fut la délicate négociation qui aboutit à notre accord de libre échange avec les communautés économiques européennes, ni non plus le problème déjà réglé de notre participation à part entière au Conseil de l'Europe.

Plus actuelle, plus difficile, moins bien comprise aussi, est en revanche la question de nos relations avec l'O.N.U., sur laquelle l'exercice de mes activités antérieures m'autorise peut-être à vous dire quelques mots. Il y a plus de trente ans que nous traînons ce problème avec nous, ce qui d'ailleurs ne doit nullement éveiller en nous-mêmes je ne sais quel sentiment de culpabilité. En effet, quand nous nous étions enquis en 1945 des conditions de notre éventuelle admission, ne nous a-t-on pas clairement signifié alors qu'il y avait incompatibilité entre les obligations de sécurité collective découlant de la Charte et le maintien de notre neutralité. La première nous semblant pour le moins aléatoire et la seconde demeurant à nos yeux le rempart inviolé de notre indépendance, nous sommes donc restés dehors. Mais comme elle paraît loin aujourd'hui cette époque où l'on croyait, ou du moins l'on s'efforçait de croire, que la nouvelle organisation serait, en cas de rupture de la loi internationale et devant chaque menace pour la paix, en mesure de dire le droit et de le faire respecter !

S'il n'y a aucun lieu de nous réjouir d'une telle réduction des espoirs formés au lendemain d'une des plus effroyables catastrophes de tous les temps, force nous est de constater que ce qu'est devenu l'O.N.U. de nos jours est sans doute plus conforme aux possibilités réelles découlant de la situation internationale telle qu'elle est. A cet égard, il serait aussi excessif et tendancieux de prétendre que l'organisation mondiale ne fait rien que de s'imaginer qu'elle pourrait tout entreprendre. Institution paradoxale à coup sûr. car elle ne mérite pleinement le respect qu'à la condition de rester modeste ; elle est ainsi vouée, dans la meilleure hypothèse, à des succès limités, peu spectaculaires et qui au surplus commencent le plus souvent par lui être contestés. Je pense en particulier à la procédure dite du maintien de la paix, institution plus pragmatique que juridique et qui, bien loin d'être cœrcitive, suppose au contraire l'assentiment et la coopération de toutes les parties intéressées. Entreprise combien délicate — on le voit au Liban — mais probablement indispensable — que se passerait-il si les Casques bleus n'étaient pas présents, aux confins israélo-arabes comme entre les communautés grecques et turques de Chypre, pour maintenir un écran de nonbelligérance, précaire sans doute, mais effectif.

Ce qu'il faut en tout cas constater, c'est qu'il existe une convergence réelle d'objectifs et de méthodes entre le système du maintien de la paix inspiré de la Charte et complété par la pratique des Nations-Unies et la neutralité active telle que nous-mêmes la concevons. A cela peut s'ajouter naturellement le fait que l'organisation est aujourd'hui devenue véritablement universelle et que désormais notre pays est le seul au monde qui, sans y être contraint, en demeure à l'écart. Plus que par le passé, sa non-appartenance relève donc de sa seule responsabilité et c'est à lui qu'il incombera toujours davantage d'expliquer les raisons de cette situation exceptionnelle.

Telles sont les considérations, mes chers Compatriotes, qui, avec d'autres, ont amené le Conseil fédéral, non sans mûre réflexion, à la conviction et à la conclusion — la formule m'est restée familière — **qu'une adhésion de la Suisse à l'O.N.U. était souhai-**

Le buffet tenu par la Générale de restauration fut, hélas, vite débordé, de même que le stand de la râclette, tenu par nos amis du « Caquelon ».

table. Le Conseil fédéral est parti notamment de l'idée « qu'il n'est plus imaginable que la Suisse ne rejoigne pas un jour les Nations-Unies. Se situant dans le prolongement nécessaire de notre politique étrangère, l'adhésion de la Suisse lui fournirait le cadre dont elle a besoin pour déployer pleinement ses virtualités. Elle correspondrait dès lors à l'intérêt le mieux compris de notre pays ».

Mais à vrai dire, est-ce devant des Suisses de l'étranger, devant les Suisses de Paris qu'il est besoin de souligner la nécessité primordiale d'une ouverture aussi large et aussi généreuse que possible sur le monde extérieur, d'un développement inventif de toutes les virtualités de notre esprit de coopération et, partant, d'insister sur les dangers, ostensibles ou souterrains, d'un repliement sur nous-mêmes.

Vous savez en effet, plus et mieux que d'autres, vous qui vous trouvez ici, qui vivez quotidiennement la réalité de la coopération internationale, à quel point nous en sommes dépendants. Ce n'est pas à vous que je ferai donc la confidence qui consiste à rappeler quelquefois à nos compatriotes que la Suisse est bien en Europe et surtout que sa prospérité dépend d'une façon on ne peut plus étroite de l'état des affaires du monde.

Si j'ai tenu à vous faire part de quelques-uns des problèmes fondamentaux de la politique étrangère suisse, c'est pour vous associer au pouvoir de décision qui, en cette matière comme en d'autres, appartient en dernière instance au peuple suisse lui-même. Je le fais, même si vous ne pourrez, pas tous, le moment venu, participer aux décisions du peuple et des cantons.
Nous ne devons pas quant à nous considérer le rôle de la démocratie directe comme une complication dans l'exercice de notre politique étrangère.

Huiles
et Graisses
" MOTUL "
Automobiles
et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : **352-29-29**

Même s'il est parfois difficile de convaincre les électeurs du bien-fondé de telle ou telle décision, même s'il est arrivé qu'il ait fallu revenir plusieurs fois à la charge, le fait que le peuple suisse ait en ces matières le dernier mot à dire permet une adhésion plus totale aux décisions majeures que nous avons à prendre. C'est là notre légitimité. C'est grâce à cette institution originale qu'il est impossible d'établir dans nos cantons la ruineuse distinction entre « pays réel » et « pays légal ». Dès lors que le peuple a tranché, qui pourrait en effet distinguer la légalité de la réalité ?

Allocution du Président de la Fédération, des sociétés suisses de Paris, M. J.-J. Keller

Chers Compatriotes,

Nos remerciements vont à M. l'Ambassadeur et Madame F. de Ziegler que beaucoup d'entre nous connaissent grâce à leurs nombreuses activités en France, à qui nous souhaitons beaucoup de succès dans leur mission et les assurons de notre soutien.

— Les familles Jeanrenaud et Berthier qui, chaque année, mettent si généreusement à notre disposition le merveilleux parc du Montcel.

— M. le Maire de Jouy-en-Josas (qui nous fera l'honneur cette année d'assister à notre fête).

— M. Lucien Paillard, directeur adjoint du Secrétariat des Suisses de l'Etranger à Berne.

— M. l'abbé Amweg et M. le pasteur Atger, pour le message qu'ils nous ont communiqué ce matin.

— L'Union Chorale qui accompagne de façon si harmonieuse notre fête.

— l'Amicale des Anciens prisonniers de guerre internés en Suisse qui nous fait l'honneur d'assister à notre manifestation chaque année.

— Et d'une façon générale, à tous ceux qui ont apporté leur contribution à l'organisation de notre fête nationale.
Après ces remerciements, je voudrais parler des deux thèmes qui ont une relation directe avec la fête qui nous réunit aujourd'hui :

— la nécessité de nous rapprocher entre nous dans cette période difficile et incertaine où un événement chasse l'autre ;

— la chance de pouvoir puiser dans les expériences des anciens les forces nécessaires pour pouvoir affronter avec courage, solidarité et optimisme l'avenir que nous préparons à ceux qui nous suivront.

Le rapprochement entre les Suisses de Paris

Nous vous informons régulièrement grâce au Messager Suisse des activités multiples et variées des Associations suisses de Paris et je voudrais vous demander de participer à ces activités. Si notre première tâche est de nous intégrer dans la vie du pays qui nous accueille, nous ne voulons pas non plus oublier notre pays d'origine.
Or, nous souhaitons mieux connaître encore vos problèmes, vos suggestions et vos idées et je voudrais vous inviter ici à nous en parler. Nous avons pensé procéder, en automne, à une enquête dans le cadre du Messager Suisse pour mieux connaître vos problèmes, enquête qui pourrait être suivie éventuellement par l'organisation d'une table ronde. Or, vous aurez déjà aujourd'hui l'occasion de nous faire part de vos idées quand vous allez parcourir les différents stands et vous entretenir avec les membres des différentes associations suisses de Paris pour éventuellement vous y inscrire ; je vous rappelle que nous comptons dans la région parisienne environ vingt-sept mille Suisses mais qu'il n'y en a qu'un sur dix qui fasse partie d'une association de notre Fédération... et encore probablement comptons-nous plusieurs fois la même personne puisque rien n'interdit de faire partie à la fois de la Société Helvétique de Bienfaisance, de la Société de Gymnastique, de l'Union Chorale ou de la Société de Tir ! Si, aujourd'hui, vous vous arrêtez devant le stand du Messager Suisse, n'hésitez pas non plus à souscrire un abonnement ; sur les quatre-vingt dix mille Suisses en France, il n'y en a, en effet, que trois mille cinq cents à être abonnés !
Vous savez probablement aussi qu'il existe une Commission des Suisses de l'Etranger qui réunit régulièrement en Suisse les délégués de nombreux

ORFEVRERIE
WISKEMANN
LISTES DE MARIAGE
métal argenté — porcelaine
acier inoxydable — cristaux
articles cadeaux
Conditions spéciales
pour nos abonnés
13, rue Lafayette
75009 Paris — **874-70-91**

pays pour pouvoir régler les différents problèmes qui se posent aux Suisses de l'étranger, depuis les assurances sociales, les questions de nationalité et de service militaire, jusqu'à la possibilité de participer aux votations en Suisse. Or, je vous rappelle que les Suisses de France sont représentés par sept titulaires et sept suppléants et je vous prie de ne pas hésiter à les contacter. Si vous voulez vous-mêmes poser des questions, je vous invite également à participer au 56e Congrès des Suisses de l'étranger qui aura lieu du 24 au 27 août 1978 à Einsiedeln.

L'histoire des Suisses de Paris

Un moyen de resserrer les liens entre nous peut aussi être trouvé dans un retour en arrière. Si nous pensons aux périodes difficiles que nos aînés ont vécues, le courage dont ils ont témoigné et aux succès de beaucoup d'entre eux, il m'a semblé dommage de constater que nous allions perdre progressivement les traces de ces années. C'est pour cette raison que je voudrais inviter tous ceux qui ont vécu cette période depuis 1930 ou 1940 à prendre contact avec nous pour que nous puissions voir ensemble les possibilités d'éditer éventuellement un genre de chronique des 40 ou 50 dernières années de la colonie suisse de Paris.

Conclusion

Vous constatez que mon message d'aujourd'hui est à la fois tourné vers le passé et vers le présent. Nous pouvons être fiers de la présence suisse en France et il appartiendra à tous ceux qui vont nous suivre de maintenir et de développer cet état. Mais nous devons également remercier le pays qui nous accueille.

Le compte rendu du Congrès de l'U.S.F. tenu le 27 mai paraîtra dans notre prochain numéro. Réd.

IMPRIMERIE
TSCHUMI-TAUPIN

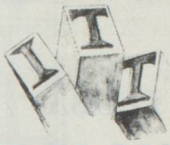

24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN
☎ 439-37-07
LA QUALITÉ SUISSE

TYPOGRAPHIE
OFFSET
THERMOGRAVURE

Toute une gamme de machines modernes au service des
Administrations-Commerces-Industries
PUBLICITÉ

LITTERATURE

Un savoureux bouquin : Suisse (1)

par Louis-Albert Zbinden

Cornelius Castoriadis ; le philosophe de **« L'Institution imaginaire de la Société »** dit : **« Le monde historique est le monde du faire humain. Ce faire est toujours en rapport avec le savoir, mais ce rapport est à élucider.** « Or, cette élucidation du faire humain suisse, Louis-Albert Zbinden la mène à bien avec la maestria journalistique et le juvénil enthousiasme qu'il voue à son pays auquel il est, dirait-on, fiancé. Le fait historique est que depuis 1291, les Suisses ont littéralement fait leur pays qui à voir où il en est en 1978 représente indéniablement une fameuse réussite. Cependant, que la Suisse ne soit pas absolument l'Eden sur cette terre, notre auteur le dit plus d'une fois clairement. Aussi, conclue-t-il, à la cent-douzième et cent-treizième pages ; **« Moi, Monsieur, disait un horloger, je n'ai pas besoin de tableaux, j'ai mes pendules ».** « Elargissant le propos on croit entendre : **Moi, Monsieur je n'ai pas besoin d'art ; j'ai la Suisse » A bien des égards, c'est vrai, la Suisse est un chef-d'œuvre, mais sa contemplation détourne de ce qui ne semble pas directement lié à lui »..** Cent-soixante-douze pages intercalées d'excellentes illustrations photographiques qui se lisent le cœur à l'aise.

S.

(1) Collection petite planète des éditions du Seuil.

L'ÉCOLE INTERNATIONALE EUROPÉENNE DE PARIS
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVÉ FRANÇAIS AGRÉÉ PAR L'OFFICE DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Propose :
- UN ENSEIGNEMENT BILINGUE (Français/Anglo-Américain/Français-Allemand) depuis le jardin d'enfants jusqu'aux Baccalauréats Français ou International. (Sections franco-japonaise et franco-espagnole envisagées)
- UN REGIME d'externat, demi-pension ou INTERNAT.
- UN INTERNAT OUVERT TOUTE L'ANNEE, VACANCES COMPRISES.
- CALME ET PLEIN AIR grâce à une SITUATION EXCEPTIONNELLE, à 20 km de Paris, dans un parc de 50 ha en bordure de la Forêt de Sénart.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire ou appeler à
LA FONDATION SCOLAIRE ET CULTURELLE A VOCATION INTERNATIONALE
8, rue du Général-Clergerie, 75116 PARIS 727-96-92